

**POLE**

Le projet est situé dans un faubourg périurbain du village de La Freissinouse comprenant un groupe de bâtiments tertiaires (école, mairie, salle des fêtes) et des logements pavillonnaires installés sous forme de lotissements

Bâtiment A :

* Crèche exploitée par un organisme professionnel privé (possibilité d'accueil de 12 enfants)

* Pôle médical exploité par un organisme professionnel privé (possibilité d'accueil pour 3 professionnels de la santé regroupés autour d'un secrétariat unique)

Bâtiment B:

* Garage communal pour entreposer le véhicule chasse-neige de la commune

PROGRAMME : Construction d'une crèche, d'un pôle médical et d'un garage communal

ADRESSE : - 05 000 La Freissinouse

MAÎTRE D'OUVRAGE : Mairie de la Freissinouse

MAÎTRE D'OEUVRE : Erick BELLANGER (Gap)
Dominique CHAUPARD (Marseille)

ANNÉE D'ACHÈVEMENT : 2019

SURFACE (PLANCHER) : 274 m²

COÛT : 850000



ARCHITECTURE :

La partie crèche est dissociée de la partie pôle médical pour leurs accès et circulations, privilégiant une forme d'intimité et de sécurité pour les usagers de la crèche. Le choix d'installer la crèche au Sud du terrain suivait cette logique de confort avec un ensemble vitré dans l'espace de vie des enfants. Par ailleurs, les arbres de hautes tiges conservés en bordure du ruisseau « Sud » fonctionnent comme un écran solaire en protection de cet ensemble vitré.

La facture architecturale relève principalement de formes et volumes simples s'intégrant au tissu pavillonnaire environnant.

Un geste contemporain est apporté avec la réalisation des volumes en toitures terrasses « arrêts de neige » nécessaires à la sécurité des personnes. La lecture de ces petits volumes est accentuée par un jeu d'enduit crépis de plusieurs coloris.

Cette composition architecturale apporte une cohésion urbaine au quartier accueillant de nombreux ouvrages publics (Ecole, Salle des fêtes, Mairie, Monuments aux morts, etc...)

MATÉRIAUX :

Gros-oeuvre :

bâtiment A (crèche et pôle médical): technique « par colonnes ballastées » en raison de la mauvaise qualité du sol, qui consiste en des percements profonds dans le terrain naturel et compacté, formant les 2 plateformes d'assises remplis de ballaste et répartis sous l'emprise du bâtiment.

Charpente traditionnelle en bois et couverture en tuiles de terre cuite (système d'étanchéité Montagne).

Isolation

plaques de plâtre et laine de verre

ENERGIE :

Production électrique en autoconsommation par panneaux photovoltaïques, en complément du fournisseur d'énergie EDF.

Chauffage par Pompe à Chaleur (PAC) et plancher chauffant.

RT 2012

PRINCIPAUX PROFESSIONNELS INTERVENUS :

Architectes : Erick BELLANGER (Gap) Dominique CHAUPARD (Marseille)
 Cabinet Géomètres-Experts : SLGE « SALLA et LECOMTE » (Gap)
 BET Géotechnique : GEOTECHNIQUES SUD « TETHYS » (Gap)
 BET Structure : I2C « Erwan QUEFFELEC » (ALLAUCH)
 BET Thermique : ENERXIA (SOLIES PONS)
 BET Electricité : INGÉ2M (TOULON)
 BUREAU de CONTROLE / CSPPS : SOCOTEC Gap

PRINCIPALES ENTREPRISES INTERVENUES :

Terrassement : JMTP (PELLEAUTIER) / EYNAUD (GAP)
 Fondations Spéciales : KELLER (GARDANE)
 Gros-OEuvre : SAVY (PELLEAUTIER)
 Charpente /Couverture : DAUTREMER (GAP)
 Façades : TOUNSI Saïd (LARAGNE)
 Menuiseries ext. : COMPTOIR DU VERRE (GAP)
 Menuiseries int. : CHARLES (GAP)
 Doublage/Faux-plafond/Cloison/Plâtrerie : OCAL (GAP)
 Electricité : SCARA (EMBRUN)
 Solaire Photovoltaïque : AILLAUD (GAP)
 Chauffage/Ventilation : AILLAUD (GAP)
 Plomberie/Sanitaire : GAPENCAISE DE CHAUFFAGE (GAP)
 Carrelage : MALCOR (ANCELLE)
 Etanchéité : GW ETANCHEITE (BEDARIDE)
 Quincaillerie/Ferronnerie : MICHEL Bruno (VEYNES)
 Peinture : SPINELLI (GAP)
 Aménagement des abords : ROUTIERE DU MIDI (GAP)